

Programme interprofessionnel régional

filière forêt-bois en PACA



Version validée le 14 avril 2009

Sommaire

| | |
|--|----|
| Sommaire | 2 |
| Préambule..... | 3 |
| AXE 1 - Mobilisation des ressources | 4 |
| Action 1.1 - Répondre à la demande : l'offre de bois | 4 |
| Action 1.2 - Améliorer la mise en marché des bois..... | 5 |
| Action 1.3 - Favoriser les opérations de récolte et de transport | 5 |
| AXE 2 - Qualification et valorisation des bois locaux..... | 6 |
| Action 2.1 - Développer et structurer l'offre de sciages | 6 |
| Action 2.2 - Qualifier les sciages | 6 |
| Action 2.3 - Développer le marketing en scierie | 7 |
| AXE 3 - Développement et promotion du bois construction..... | 8 |
| Action 3.1 - Sensibiliser les acteurs de la construction au bois | 8 |
| Action 3.2 - Accompagner les intervenants de l'acte de construire..... | 8 |
| Action 3.3 - Renforcer la compétitivité par l'innovation..... | 9 |
| AXE 4 - Développement du bois énergie | 10 |
| Action 4.1 - Susciter et accompagner des projets de chaufferies | 10 |
| Action 4.2 - Structurer et qualifier l'approvisionnement..... | 10 |
| AXE 5 - Formation et sensibilisation aux métiers de la forêt et du bois | 11 |
| Action 5.1 - Promouvoir la filière forêt/bois dans les établissements de formation | 11 |
| Action 5.2 - Inciter à la formation tout au long de la vie..... | 11 |
| AXE 6 - Communication élargie | 12 |
| Action 6.1 - Mener une communication efficace sur la forêt en PACA | 12 |
| Action 6.2 - Amplifier la promotion du bois matériau..... | 12 |

PREAMBULE

Le présent document constitue le Programme pluriannuel d'action interprofessionnelle de la filière forêt-bois en PACA, tel qu'il a été esquissé lors de la rencontre du 20 mars 2008 puis précisé et débattu lors des réunions des 27 juin et 8 octobre 2008 et du 14 avril 2009 entre les différents acteurs concernés.

L'objectif du Programme interprofessionnel est de « produire et utiliser plus de bois, en s'inscrivant dans le cadre du Grenelle de l'Environnement ».

A partir de cette ligne directrice, le Projet de Programme repose sur la prise en compte des grands enjeux de la filière bois régionale, à savoir l'augmentation de la demande et la dynamique du marché, la volonté de fournir davantage en bois régionaux, la préoccupation de gestion de la forêt, l'anticipation des effets du changement climatique et, plus largement, les exigences du développement durable.

Des enjeux ainsi identifiés aux priorités de l'action telles qu'elles ressortent de la concertation engagée, le projet de Programme s'organise en six axes, déclinés ci-après :

- Axe 1. Mobilisation des ressources
- Axe 2. Qualification et valorisation des bois locaux
- Axe 3. Développement et promotion du bois construction
- Axe 4. Développement du bois énergie
- Axe 5. Formation et sensibilisation aux métiers
- Axe 6. Communication élargie.

Ces 6 axes, et les actions qui les matérialisent, constituent non pas un catalogue d'actions, mais un tout cohérent, fondé sur l'approche raisonnée et partagée des enjeux actuels de la filière bois de Provence-Alpes-Côte d'Azur et pour les années à venir. Aussi mérite-t-il d'être pris en compte dans sa globalité. Chaque partenaire de la filière soutient l'ensemble du Programme interprofessionnel régional et des actions qui en découlent, définies ci-après.

Cette volonté de cohérence appelle d'autre part le souci d'articulation entre le Programme interprofessionnel régional tel qu'il sera mis en œuvre et la mission confiée par le Président de la République à M. Jean Puech sur la *Mise en valeur de la forêt française et le développement de la filière bois* – dont le rapport vient d'être rendu public.

AXE 1 - MOBILISATION DES RESSOURCES

Dédié à l'amélioration de la mobilisation des divers gisements de ressources, l'Axe 1 du Programme interprofessionnel régional forêt-filière bois de PACA s'inscrit dans les objectifs du Plan de mobilisation de France Forêt. Il propose les actions suivantes :

Action 1.1 - Répondre à la demande : l'offre de bois

Gestion par massif de l'offre forestière et regroupement de parcelles

Incitation au regroupement des parcelles en forêt privée et appui à la gestion par massif entre forêt publique et forêt privée, notamment à travers les deux dispositifs que sont :

▪ **Bois Plus Montagne :**

- Prise en compte du contexte spécifique de montagne (risque d'érosion, équilibre agro-sylvo-cynégétique, fort morcellement...);
- réponse aux appels à projets de la CIMA (câble, bois énergie, bois construction) ;
- résorption des points noirs de desserte et d'accessibilité.

▪ **Bois Plus Littoral :**

- prise en compte du contexte spécifique du littoral (aspect social, risques incendie, accueil du public...);
- action principalement orientée vers le pin d'Alep qui constitue une ressource importante peu mobilisée actuellement.

Dans une dynamique de marché et une logique de réponse à la demande, ces dispositifs seront développés en lien étroit avec les actions 1.2 (Améliorer la mise en marché des bois) et 1.3 (Favoriser les opérations de récolte et de transport).

Développement de la gestion durable

Porter à connaissance des outils de gestion durable développés par les acteurs de la filière (SRGS, aménagements, PSG, code de bonnes pratiques, certification ISO 9 000 et 14 000...).

Information du marché sur la certification en forêt (PEFC)

Information sur la certification PEFC des forêts de PACA auprès des acteurs du marché, selon une entrée interprofessionnelle - l'objectif poursuivi étant de stimuler la demande :

- acteurs de la seconde transformation et de la mise en œuvre ;
- acteurs de la distribution ;
- maîtres d'ouvrages publics (collectivités locales) ;
- grand public.

Recensement, regroupement et partage de la connaissance des ressources

- développement et diffusion d'une connaissance partagée des gisements des diverses ressources de la filière (ressource forestière, produits connexes de la transformation, bois de rebut, etc.), basée sur des chiffres et indicateurs cohérents, objectifs et appropriés par l'ensemble des intervenants et portant à la fois sur :
 - les ressources, les volumes, les productions, le renouvellement ;
 - concernant la forêt : la desserte et l'évolution des conditions d'exploitabilité ;
 - la connaissance des besoins de la filière.
- mise en place d'un dispositif de veille, co-alimenté et partagé, sur la pression sur les ressources, afin de contribuer à une meilleure valorisation de ces dernières et à un plus grand respect des équilibres entre les prélèvements de bois d'œuvre, de bois d'industrie et de bois énergie.

Anticipation des effets du changement climatique

- à moyen terme : élaboration et diffusion d'un guide de choix des essences adaptées, et expérimentation puis diffusion de méthodes sylvicoles susceptibles d'améliorer la résistance des peuplements ;
- à court terme : mise en œuvre d'un protocole de gestion des bois déperissants, associant un suivi de l'évolution du phénomène et un dispositif d'exploitation d'urgence.

Action 1.2 - Améliorer la mise en marché des bois

Développement des contrats pluriannuels d'approvisionnement

Appui au développement de contrats d'approvisionnement entre la propriété forestière publique et privée et les maillons de la première transformation, offrant à chaque partie une garantie de débouché et d'approvisionnement, de régularité dans le temps et de prix.

Optimisation des produits mis en marché

Accompagnement à la mise en place du tri des bois pour satisfaire l'ensemble des besoins de la filière.

Action 1.3 - Favoriser les opérations de récolte et de transport

Amélioration de la desserte

Sur la base de Schémas de desserte de massifs à réaliser en concertation étroite avec la profession, appui à l'amélioration de la desserte forestière, selon trois exigences :

- développement des infrastructures d'exploitation (routes et pistes forestières, places de dépôt, plateformes...),
- amélioration de la desserte hors forêt par le traitement des points noirs,
- adaptation des infrastructures aux enjeux de la multifonctionnalité de la forêt.

Evolution des conditions d'accès aux massifs en période estivale

Engagement d'une concertation avec les services de l'Etat sur l'évolution de la réglementation incendie en vue d'une optimisation de la récolte forestière.

Pérennisation du dispositif relatif au transport de bois ronds

Engagement d'une concertation avec les services de l'Etat en vue de la pérennisation de la dérogation nationale (Dispositif relatif au transport des bois ronds) au-delà de juillet 2009 – ce afin de maintenir les coûts d'approvisionnement à un niveau acceptable.

AXE 2 - QUALIFICATION ET VALORISATION DES BOIS LOCAUX

L'Axe 2 du Programme se rapporte à la qualification des produits de la première transformation, qui constitue l'un des points nodaux et des enjeux majeurs de la performance de la filière. Il pourra se décliner comme suit :

Action 2.1 - Développer et structurer l'offre de sciages

Développement d'un « Plan scierie »

Consolidation et développement des entreprises régionales existantes dans une optique d'augmentation de l'offre de bois sciés. L'action visera à doter les entreprises moyennes permettant de répondre aux enjeux fixés par les différents acteurs dans le cadre du programme interprofessionnel.

Massification de l'offre de sciages

Dans le prolongement des points précédents, l'amélioration du positionnement économique des bois régionaux à travers la consolidation de l'offre de sciages permettra de répondre à des marchés appelant des volumes plus importants. L'action associera les maillons connexes de la scierie et notamment le secteur du négoce et de la distribution ainsi que celui de la seconde transformation. Elle pourra porter, entre autre, sur des projets de rapprochements commerciaux.

Action 2.2 - Qualifier les sciages

Appui au développement du séchage

Dans l'objectif d'améliorer la qualification de l'offre de sciages régionaux, accompagnement des entreprises de première transformation au séchage des bois :

- information et sensibilisation au séchage,
- appui au montage de projets individuels ou collectifs.

Accompagnement à la mise en œuvre de chaînes de certification

Mise en œuvre d'un dispositif de sensibilisation et d'accompagnement des professionnels de la première transformation à la certification de leur production, dans le cadre de PEFC :

- information sur la certification et incitation,
- accompagnement des entreprises dans la mise en œuvre,
- formation et suivi,
- communication valorisant les entreprises engagées dans la certification.

Cette action sera conduite en articulation avec l'action 1.1.3. « Information du marché sur la certification en forêt (PEFC) », afin de sensibiliser des clients des scieries à la certification.

Sensibilisation du marché au bois marqué CE

Information des acteurs du marché sur l'offre de bois marqué CE proposée par les scieries de PACA (l'objectif poursuivi étant de stimuler la demande) :

- acteurs de la seconde transformation et de la mise en œuvre,
- acteurs de la distribution,
- maîtres d'ouvrages publics,
- grand public.

Appui à la valorisation des sciages dans des produits transformés

Information, sensibilisation et accompagnement d'entreprises vers des projets de valorisation des sciages, en appuyant notamment les démarches de mutualisation et de rapprochement et en visant à une vraie qualification « industrielle » à travers des produits transformés, notamment bois reconstitués (BMA, BMR).

Action 2.3 - Développer le marketing en scierie

Sensibilisation des scieurs au marketing

A l'aval du processus de qualification des produits, accompagnement des entreprises de première transformation à la démarche marketing, favorisant le positionnement commercial des produits régionaux face aux produits extérieurs et d'importation :

- sensibilisation des entreprises au marketing,
- appui à la mise en œuvre de pratiques marketing, notamment à travers un dispositif d'aide au conseil et de formation.

Valorisation des essences régionales

Dans le prolongement des actions 2.1 et 2.2, information et communication, auprès des professionnels du négoce et de la distribution et des entreprises de l'aval de la filière, sur les qualités des essences forestières régionales et leur capacité à être valorisées dans des produits et des projets de seconde transformation.

Cette action sera développée en lien avec la démarche Bois des Alpes.

AXE 3 - DEVELOPPEMENT ET PROMOTION DU BOIS CONSTRUCTION

L'axe 3 s'inscrit dans la lignée des dispositions du Plan bois construction environnement, par lequel l'Etat et l'ensemble des acteurs de la filière construction, à travers leurs organisations professionnelles, s'engagent à faire progresser la part du bois dans la construction.

La mise en œuvre de cet axe implique un partenariat étroit avec le CNDB (Comité national pour le développement du bois) ainsi qu'avec les CAUE (Conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement), sur les divers chantiers identifiés. Par ailleurs, l'action interprofessionnelle appuiera et amplifiera les initiatives existantes, en ayant le souci de capitaliser les expériences.

Action 3.1 - Sensibiliser les acteurs de la construction au bois

Sensibilisation des Maîtres d'ouvrage et prescripteurs aux projets bois

Déploiement d'un programme d'information et de communication sur le bois construction auprès des maîtres d'ouvrages, à partir de trois modules :

- itinéraires bois construction en région, sous forme de journées de terrain organisées autour de visites de réalisations et d'entreprises,
- développement du référentiel bois-construction, à partir des éléments rassemblés par le CNDB et la veille systématique sur les nouvelles réalisations publiques,
- sessions d'information/formation, conférences/débats, expositions tournantes.

Contribution à l'atténuation des freins

Action de lobbying destinée à promouvoir l'utilisation du bois dans la construction grâce à l'atténuation :

- des freins administratifs, observés chez les élus et leurs services techniques,
- d'autres freins, actionnés notamment par les sociétés d'assurance.

L'action se déroulera en deux temps :

- réalisation d'un argumentaire reposant d'une part sur un inventaire historique des constructions bois en Paca, d'autre part sur le référentiel bois construction du CNDB ;
- pédagogie autour de l'argumentaire, dans le cadre d'itinéraires bois (cf. ci-dessus) ou de rencontres intercommunales.

Action 3.2 - Accompagner les intervenants de l'acte de construire

Développement d'une offre locale de maîtrise d'œuvre et de construction

Sensibilisation, développement et accompagnement des bureaux d'études, architectes et constructeurs à l'utilisation du bois dans la construction.

Appui à la formalisation d'une offre cohérente sous forme d'un réseau associant prescripteurs, bureaux d'études, aménageurs, thermiciens, constructeurs.

Accompagnement des maîtres d'ouvrage

Développement d'un réseau de conseil identifié permettant l'accompagnement des maîtres d'ouvrage dans leur réflexion et dans leurs projets de construction. Appui à la réalisation de projets de références permettant la diffusion et la vulgarisation du discours. Facilitation de l'accès à l'information.

Action 3.3 - Renforcer la compétitivité par l'innovation

Veille sur l'innovation

Structuration d'un dispositif de veille sur l'innovation, dans les produits et les process, à partir des ressources mobilisées au niveau national (FCBA) ou autre (exemple du Centre de ressources Parcours Bois, développé en Rhône-Alpes par FIBRA en partenariat avec le CNDB).

Diffusion auprès des professionnels des résultats des recherches conduites dans les laboratoires.

Appui à l'appropriation de l'innovation par les entreprises

Accompagnement des entreprises et notamment des petites entreprises dans l'appropriation de l'innovation, à travers :

- une diffusion « pédagogique » de l'information sur les nouveaux produits et process ou sur les innovations en cours,
- l'appui à l'appropriation d'éléments d'innovation, avec adaptation à la culture et aux savoir-faire propres de l'entreprise,
- l'insertion des entreprises dans des programmes de recherche-développement associant le monde de la recherche et de la formation et le monde économique.

AXE 4 - DEVELOPPEMENT DU BOIS ENERGIE

Dédié au bois énergie, l'Axe 4 du Programme sera décliné et mis en œuvre en pleine articulation avec la Mission régionale bois énergie, selon une double entrée « offre/demande » telle que proposée ci-après :

Action 4.1 - Susciter et accompagner des projets de chaufferies

Promotion auprès des Maîtres d'ouvrage publics et des entreprises

Contribution de l'ensemble des acteurs à la promotion des solutions bois énergie, dans un triple souci :

- harmonisation des argumentaires développés par les divers opérateurs de la filière, dans un souci de cohérence et donc d'amplification de la portée des messages,
- focalisation sur les projets structurants et donc implication prioritaire auprès des maîtres d'ouvrage publics et des entreprises,
- amélioration de l'information sur les structures d'approvisionnement existantes.

Action 4.2 - Structurer et qualifier l'approvisionnement

Réflexion et appui à l'approvisionnement

En lien avec le programme AGIR (Action Globale Innovante pour la Région) :

- appui à la création de plateformes, en particulier durant les phases de démarrage, y compris par la mobilisation pour la levée des freins fonciers et environnementaux à la création de plateformes d'approvisionnement ;
- incitation à la constitution de structures d'approvisionnement pluri-entreprises, pour fiabiliser les volumes.

Qualification des combustibles

Accompagnement des professionnels et opérateurs de l'approvisionnement en vue de la caractérisation et de la qualification des combustibles bois, permettant de mieux positionner le bois-énergie vis-à-vis des énergies concurrentes.

Cette action devra être développée avec l'affichage de la gestion durable des forêts.

AXE 5 - FORMATION ET SENSIBILISATION AUX METIERS DE LA FORET ET DU BOIS

L'Axe 5 du Programme interprofessionnel régional forêt-filière bois de PACA porte sur la formation des hommes au sens large, à savoir d'une part la qualification des compétences dans l'entreprise, d'autre part l'attraction de jeunes plus nombreux dans les métiers de la filière.

Action 5.1 - Promouvoir la filière forêt/bois dans les établissements de formation

Programme de sensibilisation des scolaires en phase d'orientation

Contribution au dispositif développé au plan national en faveur de l'information et de la sensibilisation des adolescents sur les métiers d'aujourd'hui et de demain dans la filière.

Prenant appui sur des supports de communication pédagogiques réalisés par le CNDB et IRB, cette offensive de renouvellement de l'image des métiers de la filière et du matériau bois a pour objectif d'apporter des réponses aux problèmes de recrutement dans les entreprises de la filière.

Développée en étroite association avec les Rectorats d'académie de Marseille et de Nice, cette action pourra porter sur plusieurs registres, par exemple :

- information et sensibilisation des organes de l'orientation, notamment les CIO (Centres d'information et d'orientation), sur le renouvellement des métiers de la filière,
- organisation de rencontres-débats dans les collèges, à l'intention des adolescents en phase d'orientation – de telles rencontres avec des professionnels et / ou des animateurs de la filière permettront d'apporter des témoignages vivants sur les métiers du bois,
- participation à des manifestations de type « Forums des métiers »,
- organisation de visites d'entreprises et de réalisations à l'intention des élèves de collèges et singulièrement des élèves de quatrième et troisième.

Promotion des métiers de la forêt et du bois auprès des enseignants

En partenariat avec les Rectorats d'académie de Marseille et de Nice, expérimentation et développement d'un programme de sensibilisation et d'information sur les métiers de la filière et sur le matériau bois auprès des enseignants.

Développement des relations avec les grandes écoles

Actions de sensibilisation à la filière forêt-bois et au bois matériau auprès des grandes écoles de Provence-Alpes-Côte d'Azur (écoles d'ingénieurs et d'architectures notamment), formant des cadres susceptibles de rejoindre la filière ou des professionnels amenés à intervenir au sein - ou auprès - de la filière.

Action 5.2 - Inciter à la formation tout au long de la vie

Renforcer la formation continue des salariés et des employeurs

Participation, dans le cadre d'un partenariat étroit avec les organisations professionnelles, à l'objectif d'amélioration des compétences en entreprise, à travers par exemple :

- une action d'incitation à la formation auprès des différents maillons de la filière, avec des maillons appropriés,
- des séminaires de formation haute technologie abordant, sur un jour ou deux, des thèmes stratégiques ou sensibles sur tel ou tel secteur d'activité, notamment sur la mise en œuvre du matériau, les nouveaux produits, l'éco-construction, etc.

AXE 6 - COMMUNICATION ELARGIE

L'Axe 6 du Programme interprofessionnel régional forêt-filière bois de PACA est dédié à la communication, comprise comme un instrument transversal de développement au service de l'ensemble de l'action de filière telle que décrite ci-dessus, et ouverte délibérément au grand public. La communication ainsi comprise portera plus particulièrement sur deux champs stratégiques : la dynamique et la valorisation de la forêt méditerranéenne et l'argumentaire sur le matériau bois.

Action 6.1 - Mener une communication efficace sur la forêt en PACA

Sensibilisation du grand public aux enjeux de la forêt en PACA

Action de communication et d'information du public sur le rôle, la place, les enjeux et les perspectives de la forêt en PACA, contribuant à contrecarrer les arguments fallacieux sur l'évolution de la forêt méditerranéenne et les contre-vérités sur sa valorisation économique :

- élaboration d'un argumentaire à destination du grand public, sous forme papier, multimédia, panneaux d'exposition, supports de conférence...,
- diffusion de cet argumentaire sinon directement auprès du grand public, du moins auprès de ses relais (élus, associations, presse).

Cette action de communication sera conduite en articulation avec l'action « Information du marché sur la certification en forêt (PEFC) » de l'Action 1.1 -

Action 6.2 - Amplifier la promotion du bois matériau

Communication auprès des relais du grand public

Contribution et démultiplication régionale de l'action de communication nationale par des supports appropriés sur le matériau bois, avec diffusion de messages reprenant les enjeux propres au contexte de PACA.

Pour des raisons d'efficacité et de moyens, la communication développée dans le présent programme visera en priorité les relais du grand public, notamment la presse et le milieu associatif, plutôt que le grand public lui-même directement.

Participation à des salons

En appui au dispositif de communication et de promotion, participation à un – ou des – salons emblématiques existants, à travers une « représentation » interprofessionnelle associée à des stands d'entreprises.

Document du 02 juin 2009